

### **Votre contact**

Tel : 01 30 08 61 60  
Fax : 01 39 18 60 39  
Mail : [contact@78-91-95.ifrb.fr](mailto:contact@78-91-95.ifrb.fr)

### **Durée**

3 Jours soit 21 h

### **Public**

Responsable technique de l'entreprise  
(chef d'entreprise, chargé d'affaires,  
commercial, responsable technique...)

### **Niveau de connaissance préalable**

Maîtriser les fondamentaux  
spécifiques de son métier.

### **Formateur**

Formateur agréé par FEEBat

### **Moyens pédagogiques et supports**

- ❖ Diaporama
- ❖ Etude de cas avec un logiciel
- ❖ Quizz
- ❖ Questionnaire de contrôle des connaissances théoriques

### **Attestation de réussite / échec de connaissance**

### **Coût de la formation**

660€HT par stagiaire soit 31,42€HT/h

### **Informations complémentaires**

**Le contrôle individuel de connaissances théoriques de chaque responsable technique** en fin de 3<sup>ème</sup> journée est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 (cf arrêté du 19 décembre 2014 définissant les cahiers des charges des formations relatives à l'efficacité énergétique et à l'installation d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable paru au J.O du 26 Décembre 2014).

Cette formation peut être proposée en  
intra ou en inter entreprise sur les  
départements  
Yvelines – Essonne – Val d'Oise

### **Objectifs de la formation**

- Décrire les avantages du dispositif de l'éco-conditionnalité des aides publiques et la mention RGE,
- Enumérer les principales technologies clés et les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment,
- Dans le cadre d'une approche énergétique globale, savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant le contenu de l'évaluation énergétique,
- Expliquer le bouquet de travaux retenu à son interlocuteur et l'accompagner pour pérenniser la performance et assurer le bon usage.

### **Programme**

- 1<sup>RE</sup> JOURNÉE
  - Enjeux et contexte du nouveau module RENOVE dans le cadre du dispositif de l'éco-conditionnalité des aides publiques et de la mention RGE,
  - Le contexte du PREH et les enjeux énergétiques et climatiques,
  - Le contexte réglementaire,
  - Le fonctionnement thermique et énergétique d'un bâtiment,
  - Les effets négatifs pouvant survenir à la suite d'une rénovation énergétique : une non-atteinte du gain énergétique escompté et des désordres sur la structure, la qualité de l'air et le confort.
- 2<sup>E</sup> JOURNÉE
  - Les principales technologies clés,
  - Points clés de la mise en œuvre des solutions au regard de la performance énergétique et l'importance de l'autocontrôle,
  - Désordres d'interfaces entre technologies : listing non exhaustif de 16 problématiques au total sur l'ensemble des technologies selon la méthodologie,
  - Exposé du cas,
  - Explication de la ou les causes éventuelles,
  - Traitement curatif pour y remédier,
  - Traitement préventif pour ne pas reproduire le(s) désordre(s) d'interface(s).
- 3<sup>E</sup> JOURNÉE
  - Le projet de rénovation énergétique dans le cadre d'une approche globale,
  - Les intérêts d'une évaluation thermique,
  - L'interprétation d'une évaluation énergétique et connaissances des éléments sensibles,
  - Présentation et interprétation d'une évaluation énergétique d'une maison individuelle réalisée à l'aide du logiciel OREBAT V3,
  - Les scénarios de rénovation et les bouquets de travaux efficaces énergétiquement,
  - L'explication du bouquet de travaux retenu et l'accompagnement pour pérenniser la performance et en assurer le bon usage.
- **Un contrôle individuel de connaissances théoriques en fin de journée sous forme d'un questionnaire.**

**Faute de participant, l'IFRB se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation.  
Possibilité de prise en charge par les fonds de formation (OPCA).**